



DIRECTION DE CLERMONT-FERRAND :

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCEE

Dès le début du GT, et tout au long des débats, nos 3 organisations syndicales ont clairement affiché leur positionnement habituel en faveur de l'intérêt général et collectif, ainsi que de la défense des missions douanières.

À aucun moment nous n'avons cédé à la défense des intérêts privés, particuliers ou catégoriels.

Nous appliquons cette ligne de conduite depuis des années à chacune des restructurations, fermetures de sites et suppressions d'emplois que nous combattons et nous n'avons pas attendu que le cœur de la DR de Clermont-Ferrand soit un brasier pour nous mobiliser.

En préambule, nous sommes intervenus sur quatre points :

1) Le compte-rendu du GT

Nous avons exigé et obtenu, que ce GT ne soit pas une parodie de dialogue social comme tant d'autres GT qui l'ont précédé. Finis la simple figuration et les compte-rendus partiiaux et unilatéraux qui travestissent la réalité des débats.

Le DI a accepté notre requête et un CR contradictoire sera rédigé.

2) La qualité des documents de travail

Nous avons contesté la pertinence des tableaux fournis sur l'activité des services de Clermont-Ferrand qui ne peuvent en aucun cas servir de référence au vu de l'année 2020 et du contexte particulier de la crise sanitaire.

Le DI en a convenu.

3) « Reconfiguration », kesaco ?

Nous avons demandé une définition administrative du mot « reconfiguration » employé dans l'intitulé de ce GT.

Le DI a répondu que ce mot n'avait pas de définition précise, car pour lui le débat est ouvert et tout est possible...

4) Le projet mort-né

Enfin, nous avons voulu connaître le contenu du feu projet de la précédente équipe de démolisseurs.

Le DI a annoncé que l'orientation qui avait été prise n'était pas judicieuse, car elle partait de la volonté de protéger l'emploi (coûte que coûte ?) avant même que de s'intéresser aux missions.

Au final ce projet prévoyait la destruction d'emplois et de n'en conserver que 73.

Tout est possible, mais...

Il aura fallu quasiment 1 heure de discussions un peu dans le vide avant que les choses ne soient vraiment dites :

tout est possible, le débat est ouvert,
mais quoi qu'il arrive la DR de Clermont sera supprimée
et deviendra une simple division.

Postulat de départ qui limite tout de même sérieusement les possibilités en question...

Après ces premiers échanges, nous avons demandé que s'ouvre une discussion concrète sur les postes que le DI voulait supprimer au lieu de discuter de l'activité du bureau de Clermont-Ferrand qui est hors champ.

Son projet pourrait s'étaler sur un, deux ou trois ans, mais pas au-delà sous peine de perdre toute crédibilité dans la gestion des surnombres.

Au 31 décembre, il y aura 80 agents dans la DR alors que nous devrions être 77, ce qui signifie que nous démarrons le démantèlement de la DR avec des sureffectifs auxquels s'ajouteront les suppressions d'emplois à venir.

Le DI s'engage à ne pas réduire les effectifs du Bureau et de la BSI et parle même du rattachement éventuel du PPF de Clermont à la brigade.

Nous avons ensuite entamé l'examen de la longue liste des prochaines ou possibles victimes de l'agonie de la direction régionale, poste par poste.

Seraient a priori condamnés à disparaître :

- le poste de DR
- la mission réglementation du PAE : nul besoin d'emploi déporté à Clermont
- le SGR : cette structure disparaît *de facto* avec la DR
- la CRPC : le DI peut faire aussi bien avec les services *ad hoc* lyonnais.
- l'emploi de rédacteur au service du Contentieux : cet emploi est pour le DI interchangeable et ses missions peuvent être accomplies depuis Lyon.

Seraient potentiellement sauvables :

- le SRA, mais le DI souhaitait mutualiser ce service avec celui de Lyon pour lui donner plus d'activité.
- la CCE mais là aussi, il a essayé de nous vendre la mutualisation.
- le SRE, mais le DI n'a pas paru très emballé par le maintien des effectifs actuels. Cependant, il pourrait défendre le *statu quo*.
- l'agent poursuivant semble avoir convaincu le DI de conserver son emploi.
- la correspondante sociale et la Division devraient également en réchapper.

Feraient l'objet d'un renfort :

Le DI a proposé d'implanter 2 emplois au Bureau de Clermont au pôle CI/ Tabacs.

Un emploi de secrétaire serait également créé à la Division pour la gestion des relations entre le futur divisionnaire et les agents sous l'autorité DI implantés à Clermont : « assurer le gîte et le couvert », mais également la gestion logistique du site.

Nous sommes largement intervenus pour refuser l'idée d'une mutualisation des services qui n'est pas une bonne solution et qui pourrait même se retourner contre les services auvergnats.

Contrairement à une autre organisation syndicale, nous avons accueilli très favorablement l'implantation de deux emplois au Bureau de Clermont, car le pôle CI en a un réel besoin.

La discussion s'est engagée sur l'annexion de la Loire et son rattachement à une division auvergnate. Nous avons refusé de discuter de ce point qui est hors sujet et qui devra éventuellement faire l'objet d'une réflexion globale portant sur l'ensemble des divisions lyonnaises.

Au bilan, combien allons-nous perdre d'emplois ? 6 ? 7 ? 8 ? Plus ?

Le DI annonce 6 emplois, pour nous, la tendance serait plutôt à 8, si on y inclut le poste de directeur régional.

Il ne s'agit pas d'une simple querelle de chiffres mais bien de tout l'enjeu de notre combat syndical pour que toute la vérité soit dite aux agents.

Nous employons volontiers le conditionnel, car tout ce projet de démolition de la direction régionale repose sur la seule capacité du DI à convaincre la directrice générale du bien-fondé des propositions qu'il lui fera.

Jusque-là, la DR n'a jamais été épargnée et le saccage des emplois ne s'est pas fait avec le dos de la cuillère.

En sera-t-il autrement cette fois ? Nous le saurons bientôt, les propositions devant être rendues à la DG pour fin octobre 2020. Mais à ce stade et vu les réticences affichées sur certains services et les conditions à réunir pour en conserver d'autres, nous ne pouvons que rester circonspects et inquiets.

Concernant les solutions de reclassement hors douane, le DI s'est montré peu optimiste, tout au plus le DDFiP pourrait peut-être avoir des offres sur Thiers. Il sera reçu par le préfet le 30 septembre au matin pour voir si d'autres administrations pourraient être sollicitées avant de rencontrer à nouveau les agents pour discuter de tous ces points.

Il nous a assuré ne pas vouloir entamer une chasse aux retraitables ni exercer de pression sur eux.

Nous avons voulu savoir ce qui primerait de l'ancienneté à la résidence ou de l'emploi supprimé pour fixer la liste des agents contraints de quitter la DR. Il n'a pas défini de priorité, mais reconnaît que c'est une véritable question.

Pour nous, les agents ne sont pas affectés à un poste, mais à la résidence. Nous avons toujours défendu cette ligne.

En réponse à notre question, le DI a précisé que le dialogue de gestion n'interfererait pas sur les effectifs clermontois et que son projet tenait compte de cet élément.

Au final, la parole a été assez libre et nous avons pu faire valoir nos arguments. Quant à savoir s'ils seront écoutés et pris en compte pour l'avenir auvergnat...